

Wilaya de Skikda
Direction de l'Hydraulique de la wilaya de Skikda
NIF : 41400600002108200000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°.... /2026**

La direction de l'hydraulique de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : ***Etude et suivi et réalisation du réseau d'alimentation en eau potable à travers les communes de la wilaya.***

Lot : Renforcement d'AEP de la cité Merdj-Eddib Commune de Skikda.

Les entreprises intéressées qui sont soumis aux conditions suivantes :

03-1-1. Capacités professionnelles

Conformément au décret exécutif n°14-139 du 20 /04/ 2014 portant obligation pour les entreprise intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, activité principale hydraulique ou, ressources en eau catégorie quatre (04) ou plusvalide à la date d'ouverture des plis.

03-1-2. Capacités Financières

- Le soumissionnaire Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années durant les cinq dernières années -2021-2022-2023-2024-2025 supérieurs ou égale à 10 000 000,00DA.

N.B : En cas d'une entreprise nouvellement créée ne seront comptabilisés que les bilans financiers qu'elle présente.

03-1-3. Capacité Techniques

*Le soumissionnaire ayant réalisé au moins un projet de réalisation du réseau d'AEP en PEHD de diamètre Ø200mm ou plus dans un tissu urbain ou plus justifié par une attestation de bonne exécution signée et délivrée par un Maître d'ouvrage public.

B/En application des dispositions des articles 63 de la loi n°23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et pour la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle le soumissionnaire doit avoir dans ses effectifs au moins un cadre diplômé de la CFPA notamment dans les domaines liés aux aspects administratifs, juridiques, financiers, techniques et environnementaux. A défaut il doit présenter un précontrat à durée déterminée.

NB/ les entreprises attributaires de deux projets ou plus avec la DHW Skikda sont exclues dans les cas suivants:

- 1- Le taux d'avancement ne dépasse pas 50 % pour chaque projet.
- 2-Le taux d'avancement qui dépasse 50% avec le non-respect du planning d'exécution (entreprise jugée en retard)

* Dans le cas de plusieurs projets lancés dans le même programme et même exercice :

- Le soumissionnaire peut être attributaire de deux projets dans le même programme et même exercice à condition que ces moyens humains et matériels proposés, soient spécifique pour chaque projet (moyens différents).

Peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès du bureau de la réglementation et des marchés publics de la direction De l'Hydraulique de la wilaya, Adresse : Cité Administrative Frère Bouhadja– 21000 Skikda Tel /Fax 039.39.39.97.

Les offres doivent comporter les documents conformément à l'article n°12 du cahier des charges un dossier de candidature, une offre technique et offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15–247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi la mention « Dossier de candidature », «Offre Technique » ou « Offre Financière » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention :

**“ À N’OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D’OUVERTURE DES PLIS ET
D’EVALUATION DES OFFRES ”
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L’HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE
SIKIDA**

*Appel d’offres ouvert avec exigence de capacités minimale N°.../2026 **Etude et suivi et
réalisation du réseau d’alimentation en eau potable à travers les communes de la
wilaya.***

Lot : Renforcement d’AEP de la cité Merdj–Eddib Commune de Skikda.

L’offre sera composée de:

L'offre sera composée de :

A) Dossier de candidature contient:

1. La déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée au lieu requis par le soumissionnaire
2. La déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée au lieu requis par le soumissionnaire.
- 3- Copie du statut pour les sociétés.
- 4- Copie du registre de commerce électronique.
5. récépissé de dépôt des comptes sociaux.
- 6- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 7- Capacité professionnelle, justifiées par une copie du certificat de qualification et de classifications professionnelles activité principale, ressources en eau catégorie demandée, (en cours de validité).
- 8- Capacités financières, justifiées par les références bancaires et les bilans financiers des trois meilleures années durant les cinq dernières années, doivent porter l'accusé de dépôt auprès des services des impôts ou C20.
- 9- Capacités techniques demandée justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'ouvrages publics
10. des copies de précontrat.

L'offre technique contient :

1. La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée au lieu requis par le soumissionnaire.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
3. Un mémoire technique justificatif selon le modèle joint en annexe (signée, datée et cachetée) par le soumissionnaire avec tous les documents justificatifs.
 - Un planning des travaux qui ne dépasse pas 45 jours.
4. Pv de visite des lieux.

B) L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée au lieu requis par le soumissionnaire.
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffre et en lettre signé, daté et cacheté par le Soumissionnaire (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des ratures ou surcharges).

3- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (les prix doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des ratures ou surcharges).

ARTICLE N°01: Durée de préparation des offres

La durée de préparation des offres est fixée **(10) jours** à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), la presse nationale ou la presse électronique ou le portail des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres.

Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

ARTICLE N°02: Date et l'heure limite de dépôt des offres

La date et l'heure limite des dépôts des offres, est fixée à **de 08 H :00 à 12H:00** au dernier jour de la durée de préparation des offres.

En cas où le service contractant proroge la durée de préparation des offres ; dans ce cas, la date et l'heure limite des dépôts des offres, est fixé à **de 08 H :00 à 12H:00**,

En cas où le service contractant a relancé la procédure, dans ce cas, la date et l'heure limite de dépôt des offres est fixé le : **de 08 H :00 à 12H:00**.

Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Skikda.